

Conclusions

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **150 (2014)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

IX. CONCLUSIONS

La diversité des dépôts d'ossements retrouvés dans les deux cents fosses du Mormont de 2006 à 2011, restes de repas, parties de corps, squelettes d'animaux, carcasses décomposées, os calcinés, révèlent des pratiques très diversifiées. Une telle variété, rarement observée sur un site de l'âge du Fer, implique également un nombre d'animaux inhabituel au regard de la durée de fréquentation des lieux. Tout cela témoigne de la présence d'une population importante. Cette dernière ne peut pas être évaluée, mais les masses de viande préparée, dont témoignent les amas d'ossements, montrent que ce sont plusieurs centaines de personnes qui ont pu être alimentées. En dehors de ces finalités alimentaires, qui concernent toutes les espèces, y compris le cheval, ce qui n'a jamais été constaté sur un sanctuaire gaulois, c'est l'enfouissement d'animaux non consommés qui s'avère l'autre pratique importante en usage sur le site. Ce geste peut être interprété de diverses manières, c'est un moyen commode de se débarrasser de cadavres lorsque l'on dispose de cavités inemployées. Dans le domaine rituel, l'enfouissement d'animaux présente les traits d'un sacrifice chthonien, à savoir une offrande destinée aux divinités souterraines, sans finalité alimentaire. Dans ce contexte, l'enfouissement de carcasses décomposées et en partie disloquées paraît plus problématique, et oblige à évoquer une pratique distincte, même si elle concerne des animaux non consommés. Mais il faut rappeler que même les animaux enfouis à l'état de cadavre ne l'ont pas forcément été juste après leur décès. Cela pourrait ramener la pratique de l'inhumation à une seule forme, celle différée de cadavres décomposés à des degrés qui varient fortement avec le délai, bien sûr, mais aussi avec les conditions climatiques, la température notamment, et la présence d'insectes nécrophages. Enfin les restes d'animaux portés au bûcher,

et dont on peut imaginer les fumées s'envolant vers des divinités célestes, ajoutent encore une pratique à cette liste déjà bien fournie. Mais cette calcination, attestée par un dépôt spectaculaire rassemblant des restes d'un bœuf, d'un porc et d'un mouton, illustration unique et décalée d'un suovotaire, puis par sept autres ensembles moins conséquents, apparaît moins pratiquée que l'enfouissement.

La disparition des niveaux de sols lors des décapages nous oblige à raisonner à partir des seuls dépôts et de quelques structures plus ou moins bien datées, comme des foyers ou des trous de poteau. Cela confine la description des structures aux fosses qui ont livré du matériel. Ces fosses ont pour beaucoup une section circulaire; elles ont été creusées dans la moraine et leur profondeur est souvent limitée par le banc calcaire, bien qu'il n'ait pas toujours été atteint ou qu'il ait parfois été entamé. Certaines présentent des traces d'aménagement sous forme de trous de poteau, internes ou proches, ou de boisage des parois. La présence d'une nappe phréatique permanente permet de parler de puits pour certaines d'entre elles. Une question surgit alors: ces puits ont-ils été creusés pour y effectuer des dépôts, ou s'agit-il là d'un usage secondaire? La recherche de l'eau, qui sans cela doit être pratiquée sur les flancs de la colline, a pu motiver une série de sondages car la surface mouvementée de la colline, en partie recouverte de niveaux morainiques, n'offre aucun indice (sauf peut-être une végétation aquaphile?) de la présence des dépressions, profondes mais comblées, du calcaire susceptibles de retenir l'eau. Le fait que les structures soient les plus nombreuses et les plus denses là où se trouvait, jusqu'à sa disparition récente (fin 2010), une nappe d'eau permanente – condition sine qua non de la conservation des bois – pourrait bien trouver là une explication. Les aménagements de parois

n'étaient pas faciles à détecter, mais ils ne semblent pas avoir été systématiques, et peut-être été réservés aux fosses qui ont pu servir de puits, même de manière saisonnière. Quoi qu'il en soit il paraît légitime de s'interroger sur les motifs initiaux de creusement et d'aménagements de ces fosses. L'absence de dépôt dans les fosses les plus profondes du site, au milieu de la zone A, alors que la présence d'eau aurait permis la conservation d'objets en matières périssables, est un autre indice de disjonctions, temporelle aussi bien que fonctionnelle, entre le creusement des fosses et la mise en place des dépôts.

Pour essayer de déterminer la nature de ces pratiques, un regard sur les implications des animaux dans des contextes domestiques, funéraires et sacrificiels, est nécessaire. Pour qu'il soit décelable, un usage doit donner lieu à un dépôt d'ossements, mais pour que sa nature puisse être déterminée il faut qu'il présente certaines caractéristiques particulières. Ces deux conditions sont loin d'être toujours réunies et un sacrifice très élaboré, qui se traduirait par l'enfouissement d'un os dans une fosse, reste hors de portée de toute restitution. C'est là un des aspects fondamentaux de l'approche archéologique des pratiques sacrificielles, et il est incontournable. Il faut donc des données particulièrement favorables pour que des restitutions soient envisageables, ce qui est souvent plus facile avec des dépôts funéraires, pour lesquels la mise en terre constitue une circonstance archéologique des plus favorables, qu'avec des déchets domestiques, où l'enfouissement n'est qu'une option parmi d'autres pour se débarrasser des détritiques. En matière de sacrifices, les choses sont très diversifiées selon les rites et les modalités de gestion des restes sacrificiels; cela se traduit par des découvertes de dépôts très évocateurs, et très favorables, alors que d'autres restent à peu près muets.

Autour de l'usage des animaux durant la Protohistoire, on voit se développer des images très contrastées, avec d'un côté des relations paisibles, voire bucoliques, d'une vie rurale et pastorale idéalisée du fait de la sobriété des données disponibles et, à l'opposé, des actes d'une violence très spectaculaire, tels qu'ils ressortent de certains dépôts, sacrificiels ou autres. Mais ces contextes ne doivent pas conduire à escamoter les situations de crises, qu'elle soient alimentaires (problèmes de croissance, famines), sanitaires (zoonoses), conflictuelles ou catastrophiques. Ces dernières peuvent entraîner des comportements inhabituels et des dépôts archéologiques hors du commun. Je pense que l'approche des dépôts animaux du Mormont ne peut faire l'économie d'un examen mené dans ces diverses directions.

À la lumière des indices recueillis, il apparaît que l'on peut éliminer la possibilité de rejets de déchets

domestiques issus d'un habitat. En effet, si beaucoup, voire l'essentiel des ossements se présentent comme des déchets culinaires, leurs accumulations parfois très volumineuses impliquent des consommations collectives de grande ampleur. Toutefois, l'ouverture de ces ensembles, révélée par des lacunes en certaines catégories d'os, aussi bien dans chacun des dépôts qu'à l'échelle du site, peut être due à la consommation d'une partie de la viande dans d'autres lieux ou dans d'autres circonstances; cette part pourrait avoir été emmenée dans un habitat encore inconnu. D'autre part, la rareté du chien, de la volaille et du gibier contribue à donner une image de la consommation carnée bien différente de celles des habitats contemporains, au sens large, car on manque de données locales dans ce domaine.

À côté de cela, la présence de nombreux restes humains soulève la question des pratiques funéraires, ce qui, à l'âge du Fer, implique un domaine d'une très grande diversité, où les animaux sont régulièrement associés. En effet, ils sont souvent présents dans les sépultures des cimetières en Europe celtique, souvent sous forme de morceaux de viande, mais figurent également dans des dépôts plus originaux où squelettes humains et animaux se côtoient – cela va des inhumations dans des silos de La Tène ancienne à de grandes fosses de la période romaine (Ménier, 2008b) – avec parfois des traces de morts violentes.

Enfin, si l'on cherche des analogies dans le domaine des pratiques sacrificielles, on trouve certains faits qui présentent des caractères symboliques ou renvoient à des pratiques déjà observées sur des lieux de culte. La sélection des mandibules de bœufs, les restes de banquets, les dépôts de parties anatomiques en connexion ou l'enfouissement d'animaux sont les plus marquants. Toutefois, l'absence de règles de sélection fondées sur les âges ou les sexes, comme cela apparaît parfois, nous prive évidemment d'un argument décisif, mais cela n'a rien de réducteur, car cela vaut pour la plupart des sanctuaires. Mais ce qui dénote fondamentalement avec ces lieux de culte, c'est la diversité des pratiques conduites sur le Mormont: richesse due à la fois à la diversité des gestes – banquets, trophée/commémoration (mandibules, crânes), dépôts de viande, enfouissements d'animaux entiers, de carcasses décomposées, incinérations –, mais aussi aux nombres d'animaux, de dépôts et de fosses; le tout dans des délais beaucoup plus brefs que sur n'importe quel lieu de culte. D'autres réserves tiennent à l'absence de régularité dans la composition des amas; cela les distingue des dépôts de banquets dans les sanctuaires marqués par le strict respect de prescriptions – l'absence d'os de pieds, notamment –, par ailleurs fondamentales dans la

mise en évidence «archéologique» de ces rites. Une autre différence capitale réside dans la manducation du cheval, qui n'a encore jamais été attestée dans les banquets en Gaule.

Mais les inhumations d'animaux permettent aussi d'envisager la mortalité suite à une épidémie; une épizootie comme le charbon peut affecter les animaux domestiques et l'homme. Cette éventualité ne peut guère être retenue comme explication générale, parce qu'il n'a pas été enfoui que des animaux entiers ou décomposés, mais surtout à cause des distributions d'âges: celle des porcs, par exemple, qui, à la place de la structure pyramidale qui caractérise ce type de mortalité, nous offre une belle illustration d'une sélection d'animaux au sein d'un cheptel.

Dans le contexte, géographique et chronologique du site, il faut mentionner l'événement hydrologique majeur (Garcia et Petit, 2009) qui a affecté le lac de Neuchâtel, distant d'une quinzaine de kilomètres. Cet événement, daté des années 100 (Ramseyer, 2009, p. 109) avant notre ère, a pu entraîner l'installation d'une population de réfugés

au sommet du Mormont et la réalisation de rites exceptionnels d'expiation, avec des pratiques chtoniennes qui trouveraient là des illustrations spectaculaires.

Mais on peut aussi évoquer le bivouac d'une population vivant sur les ressources locales, avec razzias et diverses exactions, avant d'être assiégée. Un tel scénario s'accorde avec une consommation désordonnée de viande suivies par des décès d'animaux, avant une reddition suivie d'un enfouissement des dépouilles et du mobilier encombrant dans des puits comblés avant l'abandon du site. L'absence d'arme pourrait s'expliquer dans un tel contexte et cette hypothèse trouverait même trouver sa place dans divers événements de la fin du II^e siècle avant notre ère, dont ceux dont l'histoire a gardé la trace.

Il est temps d'arrêter là les conjectures, car il est évident que la suite de l'étude et de la publication des mobiliers devraient remettre en cause ces hypothèses et apporter de nombreux éléments à toutes ces interrogations.